



## Plan d'épandage des effluents d'élevage

*Je suis éleveur, et je dois réaliser un plan d'épandage.*

➔ **Nous vous accompagnons dans sa réalisation.**

### Qui est concerné ?

Tout agriculteur éleveur

### Notre prestation

*Nous réalisons un rapport comprenant nos préconisations, en intégrant notamment les exigences réglementaires d'équilibre de fertilisation et de calendrier d'épandage.*

*Pour plus de clarté, nous annexons une cartographie parcellaire mentionnant les zones d'interdiction d'épandage.*

### Nos +

*Nos conseillers étudient la valorisation agronomique de vos effluents, dans le cadre réglementaire, en collaboration éventuelle avec l'Etablissement régional de l'élevage.*

### DUREE

Variable selon la demande

### NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

### NOTEZ-LE

**Rendez-vous sur votre exploitation**



### Contact :

Service concerné : Bureau Agronomie Environnement  
Téléphone : 01 39 23 42 40





## LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU  
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

